

Un rabais aux utilisateurs de «Gastrovert Private»

ÉCOLOGIE L'assemblée générale de la SATOM a accepté que les communes qui utilisent les récupérateurs de restes alimentaires se voient facturer 40 francs de moins pour l'incinération de leurs déchets.

PAR ROMAIN.CARRUPT@LENOUVELLISTE.CH



Salvan s'est équipée de cinq points de collecte Gastrovert, à la fin de l'année 2018. LE NOUVELLISTE

Les communes affiliées à la SATOM qui utilisent les récupérateurs de restes alimentaires «Gastrovert Private» paieront moins cher pour l'incinération de leurs déchets: 70 francs la tonne, contre 110 jusqu'à présent.

Jeudi, l'assemblée générale de l'usine d'incinération située à Monthey, et détenue par 34 communes valaisannes et 43 vaudoises, a accepté à 62% ce rabais. Le conseil d'administration proposait cette remise. Les incinérateurs ont intérêt à ce

77 000

Francs

C'est le bénéfice enregistré par la SATOM en 2018, contre 46 000 pour l'année précédente.

que de l'eau des aliments, qui complique l'exploitation des grands fours, ne se retrouve pas dans les sacs blancs. Sur les 34 communes valaisan-

nes membres de la SATOM, douze offrent déjà à leurs citoyens des points de récolte pour leurs restes d'aliments. Plusieurs autres s'y intéressent. Saillon, Isérables et Bovernier installeront prochainement les fameuses poubelles marron.

Bénéfice de 77 000 francs

Par ailleurs, la SATOM a présenté un bénéfice de 77 000 francs en 2018, contre 46 000 lors du précédent exercice. La taxe au sac introduite en Valais le 1er janvier 2018

n'a donc pas préterité les finances de l'entreprise valdovalaisanne, même si elle explique, en grande partie, la diminution de 12,5% du volume total incinéré.

«De nombreux déchets qui ne se retrouvent pas dans les sacs-poubelles nous parviennent par le biais des déchetteries, des centres de tri et des entreprises privées», a développé le directeur, Daniel Baillifard. L'an dernier, 66 683 tonnes de matière incinérable ont brûlé dans le grand four de la SATOM.

LA SALLE D'ATTENTE DE LA GARE VA ROUVRIRE



SION Changement en vue pour les usagers de la gare de Sion notamment ceux qui voyagent en car postal. La salle d'attente en verre située en face des escalators va rouvrir à la fin du mois de juillet. C'est l'installation d'un vendeur de café à l'emporter dans la structure qui a permis cette réouverture. «L'enseigne occupera les deux tiers de la surface et le solde sera réservé pour les voyageurs. Les travaux sont en cours de réalisation, tout devrait être terminé pour fin juillet», annonce Vincent Pellissier, délégué à l'économie de la Ville de Sion. **DV**

Nouveau directeur au Centre médico-social

SIERRE Le Saviésan Jean-Pierre Lugon succédera en janvier à Dominique Germann.



Jean-Pierre Lugon. DR

Le Centre médico-social de la région sierroise tient son nouveau directeur général en la personne de Jean-Pierre Lugon. Il succédera dès janvier 2020 à Dominique Germann, qui fera valoir son droit à la retraite après seize années à la tête de l'établissement.

Agé de 47 ans, Jean-Pierre Lugon n'est pas un inconnu dans le monde social et médico-social valaisan. Licencié en sciences politiques de l'Université de Lausanne, formé en économie de la santé et en politique sociale, il a dirigé durant 10 ans la Fondation Pro Senectute Valais. Ancien membre du comité de direction du CMS de Sion, il a également présidé l'Association bénévoles Valais tout en assumant le secrétariat général d'Alzheimer Valais. Aujourd'hui responsable de projets à la Fondation pro-

motion santé Suisse, à Berne, Jean-Pierre Lugon est chargé de l'implantation en Suisse romande de programmes de promotion de la santé des personnes âgées. A Sierre, il poursuivra la mise en œuvre de l'important projet d'intégration des prestations de soins que le CMS est en train d'entreprendre, «notamment avec l'exploitation de la future Résidence Planzette dès le début de l'année prochaine.»

Le comité de direction du CMS de Sierre explique avoir fait son choix parmi une quarantaine de candidatures, avec l'appui d'un consultant externe. **FBA**

Un livre sur le harcèlement scolaire

MARTIGNY Des élèves de l'Ecole de commerce et de culture générale ont conçu et réalisé un livre destiné aux enfants de 6 à 8 ans.

«Lui, les autres et moi...». Tel est le titre du livre pour enfants sur le thème du harcèlement scolaire qu'ont réalisé huit étudiants de l'Ecole de commerce de Martigny.

«Dans le cadre des cours d'entrepreneuriat, ces élèves âgés de 16 à 18 ans ont effectué un projet réel pendant l'année scolaire 2018-2019. Le fruit de leur travail, un livre pour enfants traitant du harcèlement scolaire, est sorti de presse et disponible à la vente», souligne l'enseignante Cristina Gatti.

Destiné aux enfants de 6 à 10 ans, ce livre est facile à lire et à comprendre, même pour ceux qui ne savent pas encore lire, les situations présentées étant très explicites.

Différents cas concrets de harcèlement sont exposés, sous la forme de dessins illustrant à chaque fois le problème et la solution. Coloré et attractif, il peut être utilisé dans les petites classes pour évoquer le problème du harcèlement.

«Les élèves ont tout fait de A à Z, du concept au produit fini, en



Ce livre pour enfants a été conçu et réalisé de A à Z par des élèves de l'ECCG de Martigny. DR

passant par la réalisation, l'impression et la mise en vente», précise Cristina Gatti. Tiré à 500 exemplaires et vendu au prix modique de 10 francs, il figure dans la base de données des livres suisses Buchenzentrum, à l'aide de son ISBN (978-2-8399-2680-5). **OR**

ÉCONOMIE

Sierre-Energie SA et Télévision Sierre SA bouclent l'année avec un bénéfice

Mardi, Sierre-Energie SA et Télévision Sierre SA ont tenu leur assemblée générale ordinaire. Dans un communiqué de presse, les sociétés, propriétés des communes de la région, expliquent toutes deux avoir réalisé un bénéfice en 2018. Pour Sierre-Energie SA, celui-ci se monte à 3 286 748 francs. Télévision Sierre SA affiche, elle, un bénéfice de 2785 francs.

Parmi les événements marquants de 2018, Sierre-Energie rappelle que le gros œuvre des travaux de construction du nouveau couplage et poste de transformation d'Itagne a été réalisé pour 5,8 millions de francs. De son côté, Télévision Sierre SA indique avoir consenti à des investissements de 5 526 083 francs. «Le déploiement de la fibre optique s'est poursuivi durant l'exercice 2018 sur le Haut-Plateau ainsi que dans le Val d'Anniviers», précise la société. **FBA**